

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 19/08/2026 - 9666 - 2018 B 00031 - 429 774 177 - 3 Z H

3ZH

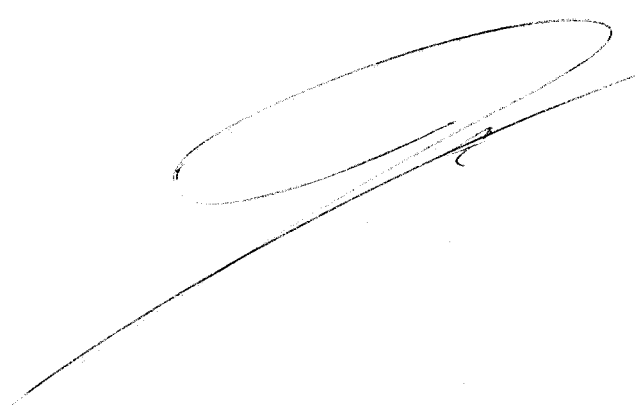
Société par actions simplifiée au capital de 41.600 €
Siège social : Centre International d'Affaires
24, boulevard Marcel Dassault
Biarritz (64200)
Siren 429 774 177 RCS Bayonne

Bilan actif-passif

Exercice clos le 31 décembre 2025

Copie certifiée conforme

Le Président,
M. Joël ZANATO

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop and a long, sweeping stroke extending downwards and to the left.

1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 3ZH
 Adresse de l'entreprise : 24 BOULEVARD MARCEL DASSAULT 64200 BIARRITZ
 Numéro SIRET* : 42977417700019
 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12
 Durée de l'exercice précédent * : 12
 Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 31/12/2025	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA			
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB	AC		
	Frais d'établissement *	CX	CQ		
	Frais de développement *	AF	AG	2 500	2 500
	Concessions, brevets et droits similaires	AH	AI		
	Fonds commercial (1)	AJ	AK	265 745	139 765
	Autres immobilisations incorporelles	AL	AM		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AN	AO		
	Terrains	AP	AQ		
	Constructions	AR	AS	197 952	433 831
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AT	AU	17 449	7 771
	Autres immobilisations corporelles	AV	AW		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	CS	CT		
	Participations	CU	CV		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	BB	BC		
	Créances rattachées à des participations	BD	BE	2 031 883	2 031 883
	Autres titres immobilisés	BF	BG		
	Prêts	BH	BI		
	Autres immobilisations financières *			111	111
TOTAL (II)		BJ	BK	483 645	2 641 361
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	BL	BM		
	Matières premières, approvisionnements	BN	BO		
	En cours de production de biens	BP	BQ		
	En cours de production de services	BR	BS		
	Produits intermédiaires et finis	BT	BU		
	Marchandises	BV	BW		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BX	BY	180 000	180 000
	Créances	BZ	CA	120 750	120 750
	Autres créances (3)	CB	CC		
	Capital souscrit et appelé, non versé	CD	CE		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CF	CG	1	1
	Disponibilités	CH	CI	330	330
	Charges constatées d'avance (3) *	CJ	CK		
	TOTAL (III)			301 081	301 081
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW			
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM			
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA	483 645	2 942 442
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilités :	Stocks :		Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

56

2

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD 2026

Désignation de l'entreprise 3ZH

Néant ☐ *

Exercice N

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 41 600)	DA	41 600
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	8 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	385 926
	Report à nouveau	DH	557 018
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	152 371
	Subventions d'investissement	DJ	
	Provisions réglementées *	DK	
	TOTAL (I)	DL	1 144 916
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	246 898
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	
	Instruments financiers à terme	DI	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	133 728
	Dettes fiscales et sociales	DY	229 838
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
	Autres dettes	EA	1 187 063
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	1 797 526
	Écart de conversion passif et différences d'évaluation *	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		2 942 442
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
	(2) Dont Écart de réévaluation libre	ID	
	Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 797 526
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	138 016

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 Z H
Société par actions simplifiée au capital de 41.600 €
Siège social : Centre International d'Affaires
24, boulevard Marcel Dassault
Biarritz (64200)
Siren 429 774 177 RCS BAYONNE
(la « **Société** »)

**RESOLUTION ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 JUIN 2026
CONFORMEMENT A LA PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT FAITE PAR LE PRESIDENT**

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, constatant que le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025 est bénéficiaire de 152.371,14 €, décide de le distribuer à titre de dividendes aux associés.

L'assemblée générale décide en outre, afin de compléter cette distribution de dividendes, de prélever la somme de 197.628,86 € sur le compte « Autres Réserves » pour procéder à une distribution d'une somme globale de 350.000 €.

Cette distribution donnera ainsi lieu au paiement d'un dividende d'environ 134,61 € par action.

Ces dividendes seront mis en paiement à compter de ce jour.

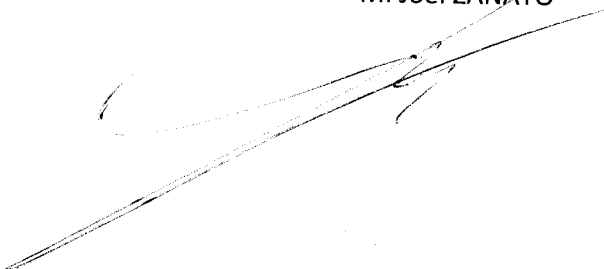
L'assemblée générale rappelle que le dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 % auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 18,6 %, soit une taxation globale de 31,4 % et que le PFU s'applique de plein droit à défaut d'option pour le barème progressif de l'IR.

L'assemblée générale, conformément aux dispositions de l'article 243 bis de Code général des impôts, il est rappelé que les distributions de dividendes suivantes sont intervenues au titre des trois exercices précédents :

Exercice	Dividendes distribués	Distributions éligibles à la réfaction de 40 %	Distributions non éligibles à la réfaction de 40 %
2022	-	-	-
2023	-	-	-
2024	378.000,00 €	378.000,00 €	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme
Le Président,
M. Joël ZANATO



3ZH

Société par actions simplifiée au capital de 41.600 €

Siège social : Centre International d'Affaires

24, boulevard Marcel Dassault

Biarritz (64200)

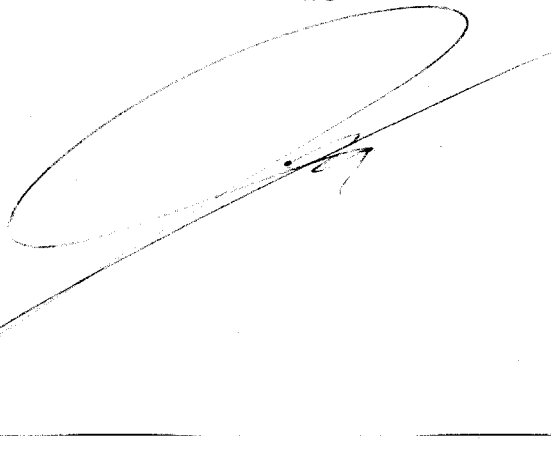
Siren 429 774 177 RCS Bayonne

Annexe comptable

Exercice clos le 31 décembre 2025

Copie certifiée conforme

Le Président,
M. Joël ZANATO

A large, stylized handwritten signature in black ink, likely belonging to M. Joël ZANATO, is written over a horizontal line.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

SOMMAIRE

	<i>Informations</i>			
	Produites	Non produites		
	page	/ note n°	n/s	n/a
I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE	8			
II - EVENEMENTS POSTERIEURS A L'EXERCICE	8			
III - REGLES ET METHODES COMPTABLES				
Hypothèses de base	9	1		
Règles générales d'établissement et de présentation	9	2		
Changements de méthode	10	3		
Informations complémentaires pour donner l'image fidèle				x
III - COMPLEMENTS D'INFORMATION RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT				
Etat de l'actif immobilisé	11			
Etat des amortissements	12			
Etat des provisions	13			
Etat des créances et des dettes	14			
Informations et commentaires sur :				
. Eléments relevant de plusieurs postes du bilan				x
. Réévaluation				x
. Frais d'établissement				x
. Concessions, brevets, licences				x
. Avances aux dirigeants				x
. Variation des capitaux propres				x
. Produits constatés d'avance				x
. Charges à répartir sur plusieurs exercices				x
. Provision pour risques et charges				x
. Composition du capital social	15	1		x
. Charges à payer	15	2		
. Produits à recevoir	15	3		
. Charges constatées d'avance	16	4		
. Détail des charges et produits exceptionnels	16	5		
. Détail des valeurs mobilières de placement	16	6		
. Ventilation de l'impôt sur les sociétés				x
. Liste des filiales et des participations				x
. Engagements de crédit-bail				x
IV - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS				
Engagements hors bilan				x
Accroissements et allègements de la dette future d'impôts				x
Rémunérations des organes d'administration et de direction				x
Effectif moyen	16	1		
Droits individuels à formation				x
Honoraires du commissaire aux comptes				x
Engagements de retraites				x
Société consolidant les comptes				x
Incidence des évaluations fiscales dérogatoires				x

32

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

La présente annexe aux comptes annuels vise à fournir une information pertinente sur la société. En conséquence, seuls les éléments significatifs et non déjà mentionnés dans le bilan ou dans le compte de résultat sont présentés ci-après.

I - FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

II - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

NEANT

III - REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. HYPOTHESES DE BASE

Les principes généraux d'établissement des comptes ont été respectés à partir des règles de base suivantes :

- image fidèle,
- continuité de l'activité,
- comparabilité et permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- régularité et sincérité,
- prudence,
- indépendance des exercices.

2. REGLES GENERALES D'ETABLISSEMENT ET DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, ainsi qu'aux avis et recommandations ultérieurs de l'Autorité des Normes Comptables.

2.1 Méthode des coûts historiques

L'évaluation des éléments inscrits en comptabilité générale a été pratiquée par référence à la méthode dite des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi de coûts nominaux exprimés en monnaie nationale courante. Plus particulièrement, les modes d'évaluation ci-après décrits ont été retenus pour les divers postes des comptes annuels.

2.2 Immobilisations incorporelles et corporelles

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à leur coût d'acquisition ou de production à la date d'entrée des actifs immobilisés dans le patrimoine, compte tenu des frais accessoires nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces actifs. Ces éléments n'ont pas fait l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Lorsque la valeur actuelle d'un élément de l'actif immobilisé devient inférieure à sa valeur nette comptable, cette dernière est ramenée à la valeur actuelle de l'actif concerné par la constatation, selon le cas, d'un amortissement exceptionnel ou d'une dépréciation.

Les immobilisations amortissables ont été amorties de manière linéaire ou dégressive afin de prendre en compte la dépréciation économique des biens. L'excédent de l'amortissement fiscal par rapport à l'amortissement économique est porté au passif au compte amortissements dérogatoires.

Les durées pratiquées sont les suivantes :

Postes	Mode	Durée
Droit au bail	Linéaire	17 ans
Locomotive	Linéaire	20 ans
Matériel de bureau et informatique	Linéaire	2 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	10 ans

2.3 Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont inscrites au bilan pour leur coût d'entrée dans le patrimoine de l'entité. Elles sont, le cas échéant, dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur d'utilité pour l'entité.

2.4 Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

2.5 Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ont été évaluées à leur valeur nominale.

52

2.6 Provisions pour risques et charges

Elles sont destinées à couvrir des risques et des charges que les événements survenus ou en cours rendent probables, nettement précisés quant à leur objet mais dont la réalisation, l'échéance ou le montant sont incertains.

2.7 Evaluation des avoirs et dettes en monnaies étrangères

Les achats et ventes en devises sont enregistrés aux taux du jour des opérations. En fin d'année, l'entité calcule, devise par devise, ses positions de change relatives aux créances, dettes ou contrats à terme libellés dans une même devise ou ayant des termes voisins, sur la base du cours de change à la date de clôture de l'exercice. Les écarts de change nets latents sont portés en écart de conversion au bilan ; les pertes nettes latentes sont dépréciées et les gains nets latents ne sont pas enregistrés au compte de résultat.

2.8 Rattachement des charges et produits à l'exercice

Les charges et les produits ont été rattachés à l'exercice d'achèvement pour les livraisons de biens, à l'exercice d'exécution pour les prestations.

3. CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE

Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Notamment, il modifie la définition du résultat exceptionnel, supprime la technique des transferts de charges et modifie les modèles d'états financiers. Le règlement ANC n°2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan comptable général et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 ne sont pas retraités rétrospectivement des nouvelles règles. En revanche, des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 2024 », entre des lignes de bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers.

1. Incidences du changement de méthodes comptables sur les principaux postes de l'exercice 2025.

A compter du 1^{er} janvier 2025, conformément à l'article 513-5 du Plan comptable général, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel et qui n'auraient pas été constatés en l'absence de cet événement ;
- les écritures comptables d'origine exclusivement fiscale, telles que les amortissements dérogatoires ;
- les changements de méthode comptable comptabilisés en résultat, lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu en raison de dispositions fiscales ;
- les corrections d'erreurs, à l'exception de celles qui concernent des écritures initialement imputées directement sur les capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui avant l'application du nouveau règlement étaient comptabilisées par nature en résultat exceptionnel. Les principales incidences sont détaillées ci-après :

- Les pénalités amendes fiscales sont comptabilisées dans le poste "autres charges"

2. Présentation de la colonne comparative (exercice 2025)

Des reclassements et des regroupements ont été opérés dans la colonne comparative « 2024 », entre des lignes du bilan ou du compte de résultat, pour respecter le nouveau format des états financiers. Dans la colonne comparative :

- les immobilisations corporelles en cours sont regroupées avec les avances et acomptes ;
- la ligne « Charges constatées d'avance » est remontée dans la rubrique des « Créances » ;
- les charges et produits exceptionnels sont distingués sur les deux lignes « Produits exceptionnels » et « Charges exceptionnelles ».

52

Immobilisations

3ZH

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	408 010		
TOTAL immobilisations incorporelles :	408 010		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	615 008		16 775
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	25 220		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	640 227		16 775
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	28 000		
Autres titres immobilisés	2 373 297		
Prêts et autres immobilisations financières	111		
TOTAL immobilisations financières :	2 401 408		
TOTAL GÉNÉRAL	3 449 645		16 775

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			408 010	
TOTAL immobilisations incorporelles :			408 010	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			631 782	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			25 220	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			657 002	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			28 000	
Autres titres immobilisés		341 414	2 031 883	
Prêts et autres immo. financières			111	
TOTAL immobilisations financières :		341 414	2 059 994	
TOTAL GÉNÉRAL		341 414	3 125 006	

CDY EXPERT

Amortissements

3ZH

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	244 623	23 622		268 245
TOTAL immobilisations incorporelles :	244 623	23 622		268 245
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	119 156	78 795		197 952
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	15 725	1 723		17 449
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	134 882	80 519		215 400
TOTAL GÉNÉRAL	379 505	104 140		483 645

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

52

Provisions Inscrites au Bilan

3ZH

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				

Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL				
----------------------	--	--	--	--

52

État des Échéances des Créances et Dettes

3ZH

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	111		111
TOTAL de l'actif immobilisé :	111		111
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	180 000	180 000	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée	20 695	20 695	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés	100 000	100 000	
Débiteurs divers	55	55	
TOTAL de l'actif circulant :	300 750	300 750	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	330	330	

TOTAL GÉNÉRAL	301 191	301 080	111
----------------------	----------------	----------------	------------

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	138 502	138 502		
- à plus d' 1 an à l'origine	108 396	108 396		
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	133 728	133 728		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes	178 263	178 263		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	41 588	41 588		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	9 987	9 987		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 150 791	1 150 791		
Autres dettes	36 271	36 271		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	1 797 526	1 797 526		
----------------------	------------------	------------------	--	--

50

IV. COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	Actions
Nombre en début d'exercice	2 600
Nombre en fin d'exercice	2 600
Valeur nominale en début d'exercice	16 €
Valeur nominale en fin d'exercice	16 €
Montant	41 600 €

2. CHARGES A PAYER

Exprimé en €		
CHARGES A PAYER	2 025	2 024
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 400	14 400
Organismes sociaux	66 421	66 421
Etat charges à payer	8 671	9 024
Autres charges	36 271	36 271
TOTAL	125 763	126 116

3. PRODUITS A RECEVOIR

Exprimé en €		
PRODUITS A RECEVOIR	2 025	2 024
Clients factures à établir	-	-
Divers Produits à recevoir	-	-
TOTAL	-	-

5

4. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Exprimé en €

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	2 025	2 024
Contrat maintenance	330	330
TOTAL	330	330

5. RESULTAT EXCEPTIONNEL

Exprimé en €

RESULTAT EXCEPTIONNEL	2 025	2 024
Régularisations diverses	-	-
TOTAL PRODUIT EXCEPTIONNELS	-	-
Amendes - Pénalités	-	6 404
Contrôle Urssaf	-	100 756
Créances irrécouvrables	-	5 743
TOTAL CHARGES EXCEPTIONNELLES	-	112 903
RESULTAT EXCEPTIONNEL	-	112 903

6. CONTRATS DE CAPITALISATION

Les contrats de capitalisation et les intérêts capitalisés comptabilisés à l'actif du bilan pour une valeur de 1 690 142 € ont une valeur liquidative au 31 décembre 2025 de 2 090 459 €.

V - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

1. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen sur l'exercice est de 1 personne.

52